

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

N° 08/2026

OBJET :
Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 et prévision d'affectation sur l'exercice 2026 – budget des eaux pluviales

Date de convocation :
03/03/2026

Nombre de délégués

En exercice : 13
Présents : 11
Procurations : 0
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six,

Le 9 mars à 20 heures 00,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est au siège du Syndicat à Auvers-sur-Oise en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Edouard EON.

Étaient présents : Dominique BERNARD, Jean-Pierre COURTOIS, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS à partir de 20h45, Sébastien HUART, Bruno MACE, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Isabelle MEZIERES, Eric MONTAGNIER, Jean-Pierre OBERTI, délégués titulaires, des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD, et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Abel LEMBA DIYANGI.

Secrétaire de séance : Dominique BERNARD.

L'affectation des résultats de l'exercice N-1 se fait en principe après le vote du compte financier unique (CFU) qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

Comme la DGFIP rencontre des difficultés techniques pour établir le CFU 2025 du budget des eaux pluviales, le syndicat a la possibilité de reprendre de manière anticipée les résultats avant le vote du CFU.

Au-delà de la constatation, la reprise anticipée permet également d'affecter provisoirement les résultats de l'exercice N-1 au budget N. Une délibération après le vote du CFU permettra une affectation définitive.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R1612-54,

Vu la nomenclature comptable et budgétaire M57,

Considérant les résultats 2025 comme suit :

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	1 096 412,83	1 876 501,00	780 088,17
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)		80 000,00	80 000,00
	résultat à affecter	1 096 412,83	1 956 501,00	860 088,17
		dépenses	recettes	solde
section investissement	résultats de l'exercice	2 863 447,38	2 306 275,47	-557 171,91
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)		421 567,60	421 567,60
	solde global d'exécution	2 863 447,38	2 727 843,07	-135 604,31

		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2025	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	443 939,06	0,00	-443 939,06

		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2025	fonctionnement	1 096 412,83	1 956 501,00	860 088,17
	investissement	3 307 386,44	2 727 843,07	-579 543,37

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical **décide de constater et de reprendre par anticipation** au budget des eaux pluviales 2026 les résultats 2025 de la manière suivante :

affectation 2026	prévision d'affectation en réserve (1068)		780 088,17	
	report en fonctionnement de recettes (002)		80 000,00	
	report en section d'investissement (001)	135 604,31		

Fait et délibéré en séance les mois, jour et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

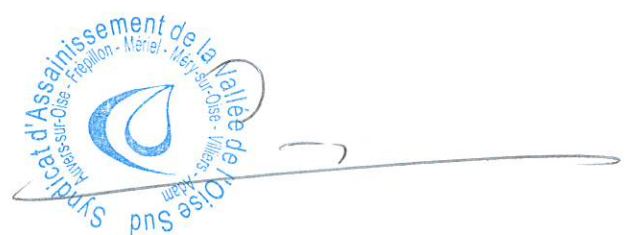
Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Copie conforme à l'original.

Le Secrétaire de Séance,
Dominique BERNARD

Le Président,
Pierre-Edouard EON

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous- préfecture le : 18/03/2026
De sa publication le : 18/03/2026
Sur le site du SIAVOS.

Auvers-sur-Oise, 3 mars 2026

Etat récapitulatif des résultats du budget des eaux pluviales 2025

	résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	421 567,60		- 555 171,91	- 135 604,31
Fonctionnement	903 312,64	823 312,94	780 088,17	860 088,17
	1 324 880,54	823 312,64	222 916,26	724 483,86

Pierre-Edouard EON

Président



[Handwritten signature of Pierre-Edouard EON]



Patricia PRESSEDA
Comptable DGFIP